

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixantième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 8 juillet 2015, à 15 h 5

Président : M. Henk Cor van der Kwast..... (Pays-Bas)

GE.16-08408 (F) 160916 180916



* 1 6 0 8 4 0 8 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1360^e séance plénière de la Conférence du désarmement. La température étant de plus en plus élevée, j'espère et je crois que nous allons débattre de façon rationnelle. J'ai longuement discuté avec nombre d'entre vous du projet de décision concernant la nomination d'un coordonnateur spécial chargé de recueillir les vues et les propositions concernant les méthodes de travail de la Conférence du désarmement.

Le projet de décision a été publié dans toutes les langues officielles sous la cote CD/WP.589, et les délégations en ont reçu un exemplaire dans leur casier. Avant de soumettre le projet de décision en plénière pour adoption, je voudrais donner la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer. L'idée est de discuter brièvement de ce projet, puis de prendre une décision ; nous aurons ensuite du temps pour débattre. Le Président du Groupe des 21 m'a informé que certains souhaitaient débattre de quelques-unes des positions exprimées ce matin. Je lui ai répondu que j'étais plutôt favorable à une brève discussion sur ce sujet cet après-midi et ai proposé de voir si cela était possible pour les membres du Groupe, car je réalise que nous avons tous eu des journées très chargées. Toutefois, je suis d'accord pour rencontrer le Groupe des 21 demain matin, mais c'est au Groupe de prendre cette décision, que je laisse à Monsieur l'Ambassadeur Wibowo.

J'en viens maintenant au projet de décision. Je vous passe la parole, et vous demande à tous d'être aussi complets et brefs que possible. Bien sûr, nous ne demandons à personne de renoncer à exprimer intégralement son point de vue, mais j'aimerais que cette discussion soit brève. Veuillez lever votre pancarte si vous souhaitez prendre la parole. Il y a actuellement une délégation sur ma liste, celle des États-Unis. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Pour commencer, Monsieur le Président, laissez-moi vous dire combien ma délégation a apprécié votre volonté de mener des consultations sur la question du projet de décision concernant la nomination d'un coordonnateur spécial chargé d'examiner les méthodes de travail de la Conférence du désarmement. Je sais que vous avez travaillé sans relâche pour essayer de régler les problèmes et de trouver des formulations susceptibles de nous permettre de parvenir à un consensus. Vos efforts devraient être applaudis.

Ma délégation estime qu'il est important de se prononcer sur ce texte : un texte, ajouterai-je, qui devrait aisément – et j'insiste sur « aisément » – susciter un consensus au sein de cet organe. En fait, ce texte n'est pas aussi ambitieux que nous le voudrions. Nous pouvons cependant l'accepter et espérons que les autres participants pourront en faire autant. La Conférence doit pouvoir examiner la manière dont elle travaille pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés d'améliorer son fonctionnement et son efficacité. Adoptons ce texte et passons à autre chose.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des États-Unis. J'ai maintenant l'Ambassadeur d'Iran sur ma liste. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Naziri (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous assurons du soutien de notre délégation et vous souhaitons plein succès pendant votre présidence.

Nous vous remercions pour le débat sur le projet de décision concernant la nomination d'un coordonnateur spécial en vue d'un fonctionnement amélioré et efficace de la Conférence. En particulier, nous remercions et félicitons sincèrement M. Wai, Ambassadeur du Myanmar, pour la discussion transparente et ouverte que nous avons eue sur cette question.

Je dois vous dire, Monsieur le Président, que nous pensons toujours que cette question est secondaire et que la principale priorité de la Conférence est d'assumer ses responsabilités en reprenant ses travaux de fond et en élaborant un programme de travail équilibré et complet. Jusqu'à présent, par respect pour la position de certains membres de la Conférence, nous avons contribué de manière constructive à l'élaboration d'une décision raisonnable, s'il en est ainsi décidé. En dépit de tous les efforts sincères que nous avons déployés, force est de constater qu'il semble que nous soyons loin de parvenir à une décision judicieuse. À nos yeux, le projet ne peut pas encore être adopté ; d'autres consultations sont nécessaires. Nous estimons que le projet de décision comporte certains éléments nouveaux que la Conférence doit examiner en détail. Pour que cette décision soit identique aux précédentes décisions de la Conférence du point de vue des méthodes de travail, il faut procéder à des ajustements en retirant la mention du titre ainsi que du premier paragraphe afin que le texte soit semblable à ceux qui datent de 2001 et de 2002.

Concernant l'établissement de rapports par le coordonnateur spécial, il faut reprendre les formulations employées dans les précédentes décisions : « La Conférence prie le coordonnateur spécial de lui faire rapport avant la fin de la session de 2015 ». Ces changements sont proposés sur la base de la procédure habituelle de la Conférence et de la formulation employée dans les documents CD/1667 et CD/1646. Cela dit, Monsieur le Président, vous êtes parfaitement au fait de la discussion qui s'est tenue sur cette très importante question. Toutefois, nous ne voulons pas repousser toute forme d'entente à ce sujet dans laquelle les ajustements que nous proposons auraient été intégrés. J'espère que, cela étant dit, nous pourrions procéder à ces ajustements et prendre une bonne décision au sujet de ce projet tel qu'il a été proposé à la Conférence.

Dernier point, mais non le moindre, nous soulignons une nouvelle fois que la Conférence ne se retrouve pas dans cette impasse à cause de ses méthodes de travail, mais en raison de la dégradation des moyens politiques essentiels pour produire un programme de travail. Nous pensons donc qu'il convient de continuer de tout faire pour que la Conférence puisse débiter ses travaux au plus tôt.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Iran. Personne ne semble plus vouloir prendre la parole.

J'ai écouté attentivement, Monsieur l'Ambassadeur, vos propos sur la prolongation du délai. Nous y avons réfléchi ; nous avons parlé, avec plusieurs collègues, de cette possibilité. Le problème est que nous devons prendre une décision maintenant, parce que M. Schmid – d'après une conversation que j'ai récemment eue avec lui – a le sentiment de ne plus disposer de beaucoup de temps ; pour pouvoir mener ces travaux à bien, il a besoin de temps. C'est pourquoi il n'est plus possible de reporter ce débat, et j'aimerais donc maintenant soumettre le document CD/WP.589 à la Conférence du désarmement, pour adoption. Y a-t-il des objections ?

Je vois l'Ambassadeur de l'Iran.

M. Naziri (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous avons exprimé notre position, Monsieur le Président, et nous ne pensons pas qu'une décision prise à la hâte puisse aider la Conférence à démarrer ses travaux. Nous ne pouvons donc adhérer à une telle décision. J'espère que cela sera porté au compte rendu, comme le fait que nous sommes disposés – si certains ajustements sont effectués pour rendre le texte identique aux textes de 2001 et de 2002 – à appuyer ce texte.

Le Président (*parle en anglais*) : Cela signifie que nous ne pouvons pas adopter de décision et je prends note des objections. Je vois le représentant de l'Algérie.

M. Khelif (Algérie) : Comme c'est la première fois que la délégation algérienne prend la parole sous votre présidence, elle tient à vous féliciter et à vous assurer également de son plein soutien dans la conduite des travaux.

L'Algérie a toujours souscrit à toutes les initiatives à même de permettre à la Conférence de relancer ses travaux. Au début de l'année, nous avons été témoins de la présentation d'un certain nombre de projets de décision sur le programme de travail et autres qui n'ont malheureusement pas abouti. Selon nous, de plus amples consultations auraient été nécessaires pour leur donner plus de maturité et rendre leur adoption possible.

Il nous semble aujourd'hui que nous sommes sur la même voie. Nous avons un projet de décision sur les méthodes de travail, avec la désignation d'un rapporteur spécial pour les méthodes de travail. Nous comprenons fort bien la contrainte de temps qui pèse sur la désignation du coordonnateur spécial, l'Ambassadeur de Suisse, que nous remercions d'avoir accepté cette responsabilité. Nous avons également écouté les propositions qui viennent d'être faites par l'Ambassadeur d'Iran.

Ne faudrait-il pas, Monsieur le Président, s'accorder plus de temps et examiner ces propositions d'amendements en plénière maintenant ?

Peut-être les autres délégations ne vont-elles pas s'opposer au projet de décision tel qu'il est amendé par l'Ambassadeur d'Iran, sachant que le texte qu'il propose s'inspire déjà d'une formulation qui avait emporté l'adhésion des membres de la Conférence ?

Je demande simplement que l'on donne plus de chance à cette proposition d'aboutir et que l'on tente de lui donner la maturité nécessaire. La délégation algérienne souscrit à cette initiative.

Le Président (*parle en anglais*) : D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ? Il semble que ce ne soit pas le cas.

Je comprends votre point de vue, mais nous avons déjà reporté cette décision deux fois et comme je l'ai déjà dit, M. l'Ambassadeur Schmid m'a clairement dit qu'il devait passer à l'action et qu'il avait besoin d'un mandat. Il a été très aimable de se proposer pour ce travail. Apparemment, après plusieurs sessions, ce projet ne recueille pas un appui suffisant. Je pense donc qu'il est temps de clore le débat.

Merci à tous pour toutes vos contributions et vos efforts. C'est ainsi. Je vais maintenant brièvement donner la parole aux délégations qui voudraient s'exprimer sur d'autres questions ou réagir à la non-adoption de la décision.

Si personne ne souhaite prendre la parole, nous allons clore le débat. Je vous remercie de votre attention. Nous nous verrons à la prochaine séance plénière, qui se tiendra le 4 août 2015. J'attends avec intérêt de vous y retrouver.

La séance est levée à 15 h 20.